

BON DE RÉSERVATION – MENU DE NOËL 2024

Restaurant Le Schuss

Résidence Le Chalet, 64440 Gourette

Nom et prénom du réservant : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Adultes (plus de 10 ans) : \_\_\_\_\_ x 80 € = \_\_\_\_\_ €

Enfants (moins de 10 ans) : \_\_\_\_\_ x 45 € = \_\_\_\_\_ €

Montant total : \_\_\_\_\_ €

Acompte (50 %) : \_\_\_\_\_ € (à régler par chèque à l'ordre de Restaurant Le Schuss)

CHOIX DU MENU

Entrée:

Escargots (4 pièces) en persillade : \_\_\_\_\_

OU

Tartare de Saint-Jacques subtilement assaisonné : \_\_\_\_\_

Plat principal :

Suprême de volaille tendre, sauce aux morilles, pommes Duchesse et fagot d'haricots verts : \_\_\_\_\_

OU

Filet de lieu jaune, sauce beurre blanc, pommes Duchesse et fagot d'haricots verts : \_\_\_\_\_

Heure prévisionnelle d'arrivée : \_\_\_\_\_

Note spéciale : Les cadeaux du Père Noël peuvent être déposés au restaurant à partir de 17h pour de belles surprises.

**Confirmation de réservation:** La première confirmation doit être faite par téléphone au 09-83-73-01-90, au plus tard 48 heures après la réception du bon de réservation. La confirmation définitive doit être effectuée avant le 20 décembre 2024. Passé ce délai, la table sera réattribuée aux clients sur liste d'attente. Les chèques seront encaissés à partir du 6 janvier 2025.

Le paiement peut être effectué par chèque libellé à l'ordre de Restaurant Le Schuss.

Merci de déposer ce bon complété directement au restaurant ou de nous l'envoyer à l'adresse :

Restaurant Le Schuss Résidence Le Chalet

64440 Gourette